

**MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS DURABLES DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS ET LES
COULÉES BOUEUSES**

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PRIME COMMUNALE

Coordonnées du demandeur :

Nom : Prénom :

Rue : N° :

Code postal :Localité :

Tél. :

E-mail :

N° de registre national :

Droit sur l'immeuble ou la propriété (cocher la mention utile) :

- Propriétaire Copropriétaire Usufruitier
- Nus propriétaire Emphytéote Locataire
- Autres (Précisez) :

Objet et date du sinistre (cocher la ou les mentions utiles) :

Une inondation par ruissellement ou débordement a dégradé :

- La propriété Le rez-de-chaussée Le sous-sol (cave, garage,...)

Date de survenance du sinistre :

Descriptif succinct du dispositif / des aménagements envisagés :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Informations diverses :

Le dispositif / les aménagements sont effectués par (cocher la mention utile) mes soins / par une entreprise.

- Le cas échéant, spécifiez l'entreprise retenue :

Le dispositif / les aménagements font l'objet d'une demande de permis ou d'autorisation préalable :

- OUI / NON Si oui, la demande a été introduite en date du :

Le dispositif / les aménagements font l'objet d'une autre prime / aide financière :

- OUI / NON Si oui, auprès de quelle(s) institution(s) et pour quel montant :

.....
.....

Documents à joindre :

- Une copie recto-verso de la carte d'identité du demandeur
- La preuve d'un droit réel sur l'immeuble ou la propriété. Pour les locataires, une autorisation écrite du propriétaire. Pour les copropriétés, un document d'accord de tous les copropriétaires.
- Les documents attestant du sinistre et des dégâts occasionnés (photos, documents d'assurance,...).
- Un devis et une description détaillée du projet envisagé.

Je déclare avoir pris connaissance et accepter les termes du règlement communal de « Prime pour la mise en place de dispositifs durables de protection contre les inondations et les coulées boueuses ».

Je déclare que toutes les données fournies dans le présent formulaire sont sincères et véritables.

Je m'engage à maintenir le dispositif pour lequel une prime a été obtenue en parfait état de fonctionnement et à ne pas le vendre indépendamment de l'immeuble.

Fait à Hannut, le Signature du demandeur :

Le formulaire et ses annexes doivent être adressés par courrier postal ou par mail aux coordonnées ci-dessous :

Ville de Hannut
Rue de Landen 23
4280 HANNUT
primeinondation@hannut.be

Protection des données à caractère personnel : les données vous concernant sont traitées par la Ville de Hannut afin de répondre à votre demande de prime. Elles font également l'objet d'un traitement à des fins statistiques, duquel aucune donnée identifiable ne ressort. Aucune donnée ne sont partagées avec des tiers. Elles sont conservées pour une durée de 5 ans dans le logiciel de gestion à partir de la date d'introduction de votre demande. La commune est cependant tenue d'archiver les pièces justificatives durant une période de 30 ans, mais dont l'accès est strictement limité. Vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification de vos données en envoyant un mail à dpo@hannut.be ou en adressant un courrier à l'administration à l'adresse Rue de Landen 23 à 4280 HANNUT.

